

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, rue de Turquie 1000 Tunis.

Le groupe BANQUE DE TUNISIE –BT-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **07 mai 2010**. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Fayçal DERBEL (FINOR.).

GROUPE BANQUE DE TUNISIE

Bilan consolidé au 31 décembre 2009

(Chiffres en milliers de dinars)

ACTIF	Rubriques	Notes	déc.-09	déc.-08	variation
AC1	caisse et avoirs auprès de la BCT,CCP et TGT		124 586	265 405	-53,06%
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	1	133 638	207 421	-35,57%
AC3	Créances sur la clientèle	2	2 148 211	1 755 740	22,35%
AC4	Portefeuille titres commercial	3	412 845	287 772	43,46%
AC5	Portefeuille d'investissement		87 069	60 956	42,84%
	Placements nets des entreprises d'assurance	4	88 376	81 978	7,80%
AC6	Valeurs immobilisées nettes		50 030	52 457	-4,63%
AC7	Autres actifs		29 177	28 492	2,40%
	Part réassureurs dans les provisions techniques des assurances	5	13 768	13 749	0,14%
	Titres mis en équivalence	6	23 246	18 739	24,05%
	Ecart d'acquisition net	7	4 691	5 071	-7,48%
Total Actif			3 115 637	2 777 780	12,16%

(Chiffres en milliers de dinars)

PASSIF	Rubriques	Notes	déc.-09	déc.-08	variation
PA1	Banque centrale de Tunisie,CCP		0	0	0,00%
PA2	Dépôts et Avoir des établissements bancaires et financiers		46 559	30 377	53,27%
PA3	Dépôts de la clientèle	8	1 599 392	1 468 025	8,95%
PA4	Emprunts et ressources spéciales		129 918	155 887	-16,66%
PA5	Autres passifs		139 766	120 425	16,06%
	Provisions techniques des entreprises d'assurance	9	151 903	139 703	8,73%
	Sous-Total Passif		2 067 538	1 914 417	8,00%

Capitaux propres	Notes	Déc - 2009	Déc - 2008	Variation	
CP1	Capital		112 500	75 000	50,00%
	(Titre d'auto contrôle)	10	-3 730	-2 502	49,11%
	Reserves consolidées	11	306 551	286 541	6,98%
	Resultats consolidés	11	77 946	75 027	3,89%
	Actions propres				
	Sous-Total capitaux propres		493 267	434 066	13,64%
	Intérêts minoritaires	11	554 832	429 298	29,24%
Total Capitaux propres et passif			3 115 637	2 777 780	12,16%

GROUPE BANQUE DE TUNISIE
Hors Bilan consolidé au 31 décembre 2009

(Chiffres en milliers de dinars)

<u>Hors Bilan</u>		<u>Notes</u>	<u>Déc - 2009</u>	<u>Déc - 2008</u>	<u>Variation</u>
HB1	Cautions, avals et autres garanties données		186 580	176 777	5,55%
HB2	Crédits documentaires		97 483	43 431	124,45%
	Passifs éventuels		284 063	220 208	29,00%
HB4	Engagements de financement donnés		320 883	213 714	50,15%
	Engagements sur titres		1 302	1 697	-23,29%
	avals, cautions de garanties au titre d'appels d'offres		215	0	-
	Total engagements donnés		322 400	215 411	49,67%
HB6	Engagements de financement reçus		79 000	79 000	0,00%
HB7	Garanties reçues		997 055	847 546	17,64%
	Avals, cautions de garantie sur convention de portage		331	660	-49,82%
	Engagements hypothécaire sur prêts octroyés		514	505	1,82%
	Total engagements reçus		1 076 900	927 711	16,08%

GRUPE BANQUE DE TUNISIE
Compte de résultat consolidé au 31/12/2009

(Chiffres en milliers de dinars)

Rubriques	Notes	Déc-2009	Déc-2008	variation
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 Intérêts et revenus assimilés		150 292	153 023	
PR2 Commissions - Produits		25 261	26 545	
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		28 011	20 460	
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement		3 069	4 226	
Total produits d'exploitation		206 633	204 254	1,16%
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées		53 148	57 237	
CH2 Commissions encourues		770	1 135	
CH3 Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		0	1	
Total charges d'exploitation		53 918	58 373	-7,63%
Marge nette des activités d'assurance	13	10 711	9 212	
Produit net bancaire		163 426	155 093	5,37%
CH4 Dotations aux provisions sur créances et passif		13 395	17 942	
CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-1 160	-3 662	
PR7 Autres produits d'exploitation		-2 036	-118	
CH6 Frais de personnel		23 652	22 399	
CH7 Charges générales d'exploitation		11 384	11 241	
CH8 Dotations aux amortissements sur immobilisations		5 650	5 829	
Résultat d'exploitation		112 541	101 460	10,92%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	12	3 257	1 939	
CH9 Solde en gain / perte sur autres éléments ordinaires		-1 084	-358	
Résultat courant avant impôt		116 882	103 756	12,65%
CH11 Impôts sur les sociétés		17 448	11 926	
Amortissement des écarts d'acquisition	7	340	340	
Résultat des activités ordinaires		99 094	91 490	8,31%
CH10 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	
Résultat net		99 094	91 490	8,31%
Intérêts minoritaires	11	21 148	16 463	
Résultat net, part groupe		77 946	75 027	3,89%
<i>Résultat net, part groupe par action (En dinars)</i>	<i>(1)</i>	<i>7,166</i>	<i>6,898</i>	<i>3,89%</i>

Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des comptes consolidés
 Pour le détail des chiffres voir le tableau de résultat consolidé analytique

(1) Le résultat net par action est calculé sur le nombre d'action composant le capital de la société mère, après déduction des actions d'autocontrôle en minoration des capitaux propres, le résultat par action de l'exercice 2008 a été retraité pour les besoins de la comparabilité

GROUPE BANQUE DE TUNISIE
Etat des flux de trésorerie consolidés au 31/12/2009

(Chiffres en milliers de dinars)

	Notes	Déc - 2009	Déc - 2008
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		187 261	185 080
Charges d'exploitation bancaire décaissés		-66 644	-62 635
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		22 945	6 659
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-380 012	-69 688
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		174 727	292 888
Titres de placement		0	0
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-37 983	-36 374
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 251	12 320
Impôt sur les bénéfices		-19 546	-26 941
Flux d'exploitation autres secteurs financiers		28 925	23 390
<i>Flux d'exploitation provenant de BT SICAR</i>		-24	
<i>Flux d'exploitation provenant de l'ASTREE</i>		5 570	5 037
<i>Flux d'exploitation provenant de SBT</i>		75	1 101
<i>Flux d'exploitation provenant de GPT</i>		187	943
<i>Flux d'exploitation provenant de PT</i>		-213	-141
<i>Flux d'exploitation provenant de SPPI</i>		764	-209
<i>Flux d'exploitation provenant de SicavCroissance</i>		4 065	1 590
<i>Flux d'exploitation provenant de SicavRendement</i>		18 501	15 069
Flux d'exploitation autres secteurs non financiers		43	-940
<i>Flux d'exploitation provenant de FOSA</i>		77	85
<i>Flux d'exploitation provenant de SPCB</i>		0	38
<i>Flux d'exploitation provenant de GITSA</i>		-45	-1 097
<i>Flux d'exploitation provenant de GITSARL</i>		11	34
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		-88 033	323 759
Activités d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		10 160	1 308
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement		-203 294	-29 652
Acquisition/ cession sur immobilisations		-2 283	-6 946
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-195 417	-35 290
Activités de financement			
Emission d'actions		144 617	32 557
Emissions d'emprunts		7 500	0
Remboursements d'emprunts		-1 440	-347
Augmentation/diminution ressources spéciales		-24 468	-23 644
Dividendes versés		-50 638	-36 823
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		75 571	-28 257
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		56	23
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-207 879	260 235
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	14	438 652	178 520
<i>Dont trésorerie chez la BT</i>		4 094	1 480
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		230 829	438 778
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de tunisie</i>		2 158	4 666

Périmètre de consolidation

Sociétés intégrées globalement

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2009	2008	2009	2008
Activité Bancaire				
BANQUE DE TUNISIE	100,00%	100,00%	98,42%	98,41%
Gestion de portefeuille de valeurs mobilières				
GENERALE DE PARTICIPATION DE TUNISIE « GPT SICAF »	99,99%	99,99%	53,07%	53,07%
PLACEMENTS TUNISIE SICAF	54,99%	54,99%	46,68%	46,70%
SICAV CROISSANCE	57,45%	59,16%	34,62%	35,25%
SICAV RENDEMENT	4,67%	2,91%	2,78%	1,45%
Intermédiation en bourse				
SOCIETE DE BOURSE DE TUNIS « SBT »	99,99%	99,99%	97,96%	97,95%
Acquisition, construction et réaménagement d'immeubles				
GENERALE IMMOBILIERE DE TUNISIE « GIT SA »	99,98%	99,96%	93,06%	93,04%
GENERALE D'INVESTISSEMENT DE TUNIS « GIT SARL »	100,00%	100,00%	92,87%	92,85%
Investissement et financement des projets				
BANQUE DE TUNISIE - SICAR (2)	99,97%	-	98,38%	-
SOCIETE DE PARTICIPATION, PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT SPPI	40,66%	40,66%	40,01%	40,01%
Location de terrains et d'immeubles				
LA FONCIERE DES OLIVIERS	81,46%	81,46%	56,84%	56,83%
Assurance				
ASTREE Assurance	58,29%	58,29%	53,08%	53,07%

(1) La société SICAV RENDEMENT est sous contrôle exclusif du groupe malgré un droit de vote faible (Majorité dans le conseil d'administration)

(2) Nouvelle entrée dans le périmètre en 2009

Sociétés mises en équivalence

	Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
	2009	2008	2009	2008
Promotions Touristique				
SPFT CARTHAGO (3)	40,91%	40,91%	35,32%	35,32%
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE (4)	30,00%	65,00%	28,34%	52,09%

(3) La société CARTHAGO est mise en équivalence malgré un % de contrôle > 40 % vu que la banque n'entend pas prendre le contrôle de cette société elle est présumée faire partie du Groupe CLUB MED

(4) la société société du pole de compétitivité de bizerte a été consolidée par intégration globale courant l'exercice 2008.

Participation supérieurs à 20 % non inclus dans le périmètre de consolidation

	Tx de détention directe	Motif d'exclusion
SOCIETE DES ENTREPOTS DE TUNISIE	30,00%	Insignifiante par rapport au groupe
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE BEKALTA	30,00%	Cession programmée en 2010
DIRECT PHONE SERVICE	24,91%	Simple participation, pas d'influence
INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPPEMENT IID	24,80%	Simple participation, pas d'influence
SICOAC	23,27%	Pas d'influence notable, Contrôle exclusif groupe PEI

GROUPE BANQUE DE TUNISIE

**NOTES ANNEXES
AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2009**

1. Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe Banque de Tunisie relatifs à l'exercice 2009 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur bancaire. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Banque de Tunisie et des sociétés tunisiennes composant le groupe Banque de Tunisie. Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe Banque de Tunisie.

2. Principes, optique et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la Banque de Tunisie et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Le résultat consolidé est déterminé selon une optique qui favorise les intérêts du groupe. A cet effet, l'élimination des opérations intragroupe affecte la part du groupe selon le pourcentage d'intérêts dans la société contrepartie.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

2.1 Intégration globale

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe

est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors-bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif.

Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

2.2 Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une filiale exploitée en commun accord par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Un accord contractuel doit prévoir que le contrôle sur l'activité économique et les décisions relatives à la réalisation des objectifs nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

2.3 Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une filiale sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une filiale est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette filiale.

3. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

3.1 Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors-bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

3.2 Comptabilisation de l'Impôts

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

3.3 Intégration globale des compagnies d'assurances

Le Groupe applique les dispositions de la loi n° 96-112 relative aux règles de consolidation des entreprises régies par le Code des assurances.

Les règles comptables propres aux activités d'assurance sont maintenues dans les comptes consolidés du Groupe.

Les postes constitutifs des compagnies d'assurances consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat, à l'exception des éléments suivants, qui figurent sur des lignes distinctes des états financiers consolidés :

3.3.1 Placements nets des entreprises d'assurance

Les placements des entreprises d'assurance regroupent :

Les placements immobiliers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en sus des frais d'acquisition et impôts, et augmentée des travaux de construction et d'amélioration ; les immeubles sont amortis linéairement sur leur durée d'utilisation économique estimée. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable des immeubles.

Les valeurs mobilières et autres titres à revenu fixe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus et hors frais d'acquisition.

Les actions et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à leur prix d'achat hors frais. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de dépréciation durable de la valeur des titres, déterminée par référence à leur valeur recouvrable estimée.

Le groupe Banque de Tunisie reclasse les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes du bilan consolidé.

3.3.2 Provisions techniques des entreprises d'assurance

Les provisions techniques correspondent aux engagements des entreprises d'assurance vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.

Les provisions techniques vie sont principalement constituées de provisions mathématiques, qui correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés, et des provisions pour sinistres à payer.

Les provisions techniques non-vie regroupent des provisions pour primes non acquises (quote-part de primes émises se rapportant aux exercices suivants) et pour sinistres à payer.

3.3.3 Marge nette des activités d'assurance

Le classement bancaire par nature des charges et des produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance.

La rubrique "Marge nette des activités d'assurance" est composée des produits et charges techniques suivantes, après reclassement par nature des autres produits et charges techniques, et élimination des éléments intra-groupe :

Les primes ou cotisations acquises, payées ou provisionnées, les charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions, y compris les variations des provisions et les produits nets des placements alloués.

3.4 Intégration globale des SICAV

Vu le contrôle de fait exclusif, les Sicav ont fait l'objet d'une intégration globale. Le pourcentage d'intérêt groupe dans Sicav Rendement tend vers zéro par conséquent, les opérations non symétriques effectuées avec cette SICAV n'ont pas fait l'objet d'élimination au niveau du résultat consolidé.

4. Portefeuille titres

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transactions, placements, investissements, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

4.1 Titres de transaction

Ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de trois mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières". Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique "Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières".

4.2 Titres de Placement

Ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à trois mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement.

4.3 Titres d'investissement

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable que le Groupe a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels il dispose de moyens lui permettant de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. En vertu du principe de prudence, les plus values sur titres d'investissement ne sont pas constaté dans le résultat de l'exercice.

Notes sur le Bilan

Note 1

AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers

(Chiffres en milliers de dinars)

	<u>Intégration</u>	<u>Elimination</u>	<u>déc.-09</u>	<u>déc.-08</u>
Secteur Financier	425 578	-291 940	133 638	207 294
Autres secteurs	5	-5	0	127
	425 583	-291 945	133 638	207 421

Ce poste comprend :

- Les avoirs et les créances liées à des prêts ou avances détenus sur les établissements bancaires tels que définis par les textes en vigueur régissant l'activité bancaire y compris les créances matérialisées par des titres du marché interbancaire.
- Les avoirs et les créances liées à des prêts et avances détenus sur les établissements financiers tels que définis par la législation en vigueur, notamment les sociétés de leasing et les sociétés de factoring.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subi l'effet des éliminations intragroupe pour 291 945 K TND

Note 2

AC3 Créances sur la clientèle

(Chiffres en milliers de dinars)

	<u>Intégration</u>	<u>Elimination</u>	<u>déc.-09</u>	<u>déc.-08</u>
Secteur Financier	2 147 563	-37	2 147 526	1 755 726
Autres secteurs	685	0	685	14
	2 148 248	-37	2 148 211	1 755 740

Ce poste comprend les créances, liées à des prêts ou avances (Principal et intérêts courus), détenues sur des agents économiques nationaux ou étrangers autres que les établissements bancaires et financiers.

Les soldes intégrés dans ce poste ont subi l'effet des éliminations intragroupe pour un montant de 37K TND

Note 3**AC4 Portefeuille commercial**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Intégration	Elimination	déc.-09	déc.-08
Secteur Financier	412 659	0	412 659	287 772
Autres secteurs	186	0	186	0
	412 845	0	412 845	287 772

Ce poste comprend :

- Les titres de transaction: les titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par l'établissement bancaire avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu fixe ou variable.
- Les titres de placement: les titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne sont classés ni dans la catégorie des titres de transaction, ni dans la catégorie des titres du portefeuille d'investissement, ainsi que les revenus courus et non échus qui leur sont rattachés.

Note 4**Placements Nets des entreprises d'assurance**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-2009	Déc-2008
Terrains, constructions et actions dans des sociétés immobilières non cotées		
Terrains et constructions d'exploitation	2 235	2 323
Terrains et constructions hors exploitation	3 963	3 788
Parts & actions de sociétés immobilières non cotées	690	690
<i>Sous-Total</i>	<i>6 888</i>	<i>6 801</i>
Placements dans les entreprises liés et participations	6 005	6 005
Autres placements financiers		
Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP	70 766	61 728
Obligations et autres titres à revenu fixe	51 916	48 712
Prêts hypothécaires	515	505
Autres prêts	322	316
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	61 105	52 718
Sous-Total	184 624	163 979
Total	197 517	176 785
Effets des reclassements et éliminations	-68 829	-60 340
Effets des répartitions des capitaux propres	-40 312	-34 467
Placements nets	88 376	81 978

Les comptes des placements des sociétés d'assurance sont présentés conformément aux dispositions de la norme sectorielle 26 « Présentation des états financiers des entreprises d'assurance et réassurance ». Les retraitements opérés sur ces comptes consistent à reclasser les terrains, les dépôts ainsi que les prêts dans les rubriques correspondantes et à opérer la répartition des capitaux des sociétés filiales sur les titres intégrés dans cette rubrique.

Note 5

Part des réassureurs dans les provisions techniques

(Chiffres en milliers de dinars)

	Déc-2009	Déc-2008
Provisions pour primes non acquises	7 622	5 577
Provisions d'assurance Vie	0	0
Provisions pour sinistres Vie	6	6
Provision pour participation aux bénéfices	0	0
Provisions pour sinistres Non Vie	6 140	8 166
Total	13 768	13 749

Il s'agit de l'ensemble des quotes parts attribuées par les sociétés d'assurance aux réassureurs dans les provisions évaluées par ces entreprises et suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges, provisions pour dépréciation.

Note 6

Titres mis en équivalence

(Chiffres en Milliers de dinars)

Valeur des titres mis en équivalence	% Ints	Valeur	Déc-2009	Déc-2008
CARTHAGO	35,32%	20 461	20 461	18 515
SPCB	28,34%	2 785	2 785	0
SPT *				224
Effets des opérations réciproques			-	-
Titres mis en équivalence			23 246	18 739
Contribution aux réserves consolidées			2 469	-865
Contribution aux résultat consolidé			3 306	1 933

LA société SPT a été exclu du périmètre de consolidation pour l'exercice 2009

La consolidation par mise en équivalence intervient lorsque la société mère exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière de sa filiale. L'influence notable est présumée lorsqu'une société dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale au cinquième (20%) des droits de vote de cette entreprise. La mise en équivalence consiste alors à substituer à la valeur comptable des actions de la

filiale détenues par la société mère, la part correspondante dans les capitaux propres de la filiale (résultat compris).

Le groupe Banque de Tunisie consolide par mise en équivalence les entités

- CARTHAGO
- POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE

Les opérations intragroupe symétriques ne font pas l'objet d'élimination.

La valeur des titres mis en équivalence au 31/12/2009 est de 23 112 K TND

Note 7

Traitement des écarts d'acquisition

(Chiffres en dinars)

<u>Titres</u>	<u>Ecart Total</u>		<u>Quote part groupe</u>	
	<u>Ecart Evaluation</u>	<u>GW</u>	<u>Ecart Evaluation</u>	<u>GW</u>
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	247 406	301 358	173 070	159 931
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	0	5 048 641	0	4 546 314
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	0	560 793	0	551 933
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	0	2 093 058	0	1 533 337
	247 406	8 003 850	173 070	6 791 515

<u>Titres</u>	<u>Traitement Ec Evaluation</u>			
	<u>Tx moyen</u>	<u>Cumul Ant Ec Evl</u>	<u>Dotations</u>	<u>VCN</u>
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	10,00%	173 070	0	0
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	10,00%	0	0	0
		173 070	0	0

<u>Titres</u>	<u>Traitement GW</u>			
	<u>Tx moyen</u>	<u>Cumul Ant GW</u>	<u>Dotations</u>	<u>VCN</u>
Fosa 81,46 %Ctrl Groupe	5,00%	79 965	7 997	71 969
Astrée 58,29 %Ctrl Groupe	5,00%	936 568	227 316	3 382 430
PlacTunisie 54,99 %Ctrl Groupe	5,00%	72 159	27 597	452 177
Carthago 40,91 %Ctrl Groupe	5,00%	672 094	76 667	784 576
		1 760 786	339 577	4 691 152

Note 8**PA3 Dépôts de la clientèle**

(Chiffres en milliers de dinars)

	<u>Intégration</u>	<u>Elimination</u>	<u>déc.-09</u>	<u>déc.-08</u>
Secteur Financier	1 891 338	-291 946	1 599 392	1 468 025
	1 891 338	-291 946	1 599 392	1 468 025

* Les éliminations concernent les dépôts des sociétés du groupe dans la banque de Tunisie

Ce poste comprend les dépôts de la clientèle autre que les établissements bancaires, qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire.

Les soldes des opérations réciproques est de 291 946 K TND et consistent dans l'élimination des soldes des comptes à vue des sociétés du groupe.

Note 9**Provisions techniques brutes**

(Chiffres en milliers de dinars)

	<u>Déc-2009</u>	<u>Déc-2008</u>
Provisions pour primes non acquises Non Vie	20 250	19 019
Provisions pour primes non acquises Vie	0	0
Provisions d'assurances Vie	51 491	39 283
Provisions pour sinistres Vie	1 403	1 158
Provisions pour Participation aux Bénéfices Vie	518	581
Provisions pour participation aux bénéfices Non Vie	867	833
Provisions pour sinistres Non Vie	74 084	77 034
Autres provisions techniques Vie	355	355
Autres provisions techniques Non Vie	2 935	1 440
Total	151 903	139 703

Il s'agit de l'ensemble des provisions évaluées par les entreprises d'assurance et/ou de réassurance suffisantes pour le règlement intégral de leur engagement technique vis à vis des assurés ou bénéficiaires de contrats. Le qualificatif technique, prévu par la réglementation en vigueur, permet de faire la distinction avec les autres provisions telles que provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation.

Note 10**Titre d'auto contrôle**

(Chiffres en milliers de dinars)

	2009				2008
	<u>% Détention</u>	<u>Coût des Titres</u>	<u>Valeur Nominale</u>	<u>% Intérêts</u>	<u>% Intérêts</u>
Titres d'autoContrôle					
Astrée	2,67%	4 790	-3 001	53,08%	58,29%
GPT	0,53%	3 771	-602	53,07%	52,97%
SicavCr	0,11%	449	-127	34,63%	35,13%
		9 010	-3 730		
Actionnaires BT					
BT	96,69%	72 498	72 498	98,42%	98,40%

Les titres d'autocontrôle représentent la part de capital dans la société mère détenue par les sociétés du groupe. Ces titres ne confèrent pas de contrôle à la société mère et font l'objet d'une élimination pour le calcul du pourcentage d'intérêts.

Note 11**Note sur les capitaux propres**

(Chiffres en milliers de dinars)

	Secteur Financier		Autres Secteurs	
	déc.-09	déc.-08	déc.-09	déc.-08
Capital	112 500	75 000	0	112 500
Actions d'Auto Contrôle (1)	-3 730	-2 502	0	-3 730
Actions Propres	0	0	0	0
Contributions aux réserves consolidées	303 056	286 541	3 495	306 551
Contributions aux résultat consolidé				
Sociétés par intégration	74 549	73 088	140	74 689
Titres mis en équivalence			3 257	3 257
Intérêts Minoritaires	557 972	429 298	-3 140	554 832
Réserves Hors Groupe	-3 718	-148	96	-3 622
Résultat Hors Groupe	21 114	16 463	34	21 148
Quote part titres hors groupe	540 576	412 983	-3 270	537 306

Note sur l'état de résultat

Note 12

Analyse sectorielle du résultat consolidé

(Chiffres en Millier de dinars)

	Secteur Financier			Autres secteurs			Déc - 2009	Déc - 2008
	Activité Bancaire	Assurance	Gestion de portefeuille de valeurs	Autres	Immobilière	Promotion Touristique		
Quote Part dans les sociétés intégrées globalement								
BT	66 784						66 784	64 534
ASTREE		5 685					5 685	4 889
FOSA					34		34	40
GITSA					102		102	177
GITSARL					4		4	6
GPT			164				164	523
PT			566				566	425
SBT				350			350	2 187
SPCB (1)								-87
BT SICAR				24			24	0
SPPI				165			165	16
SVCR			434				434	236
SVRD			377				377	142
Total	66 784	5 685	1 541	539	140	0	74 689	73 088
Quote Part dans les sociétés mises en équivalence								
CARTHAGO						3 306	3 306	2 450
SPCB (1)					-49		-49	
SPT BEKALTA (2)							0	-511
Total	0	0	0	0	-49	3 306	3 257	1 939
Total Résultat	66 784	5 685	1 541	539	91	3 306	77 946	75 027

(1) La société SPCB a été consolidée par la méthode de la mise en équivalence pour l'exercice 2009

(2) La société SPT BEKALTA a été exclue du périmètre de consolidation pour l'exercice 2009

Note 13**Marge Nette des activités d'assurance**

(Chiffres en Millier de dinars)

	Déc - 2009	Déc - 2008
Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	16 167	13 228
Résultat Technique de l'Assurance Vie	668	1 098
Résultat technique	16 835	14 326
Produits des placements Assurance Non Vie	8 613	8 620
Charges des placements de l'Assurance Non Vie	-1 386	-967
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	-4 804	-5 359
Autres produits non techniques	115	12
Autres charges non techniques	0	0
Impôts sur le Résultat	-3 594	-2 925
Marge intégrable	15 779	13 707
Elimination des opération intraGroupe	-5 068	-4 495
Marge nette des entreprises d'assurance	10 711	9 212

L'état de résultat des sociétés d'assurance a été totalement intégré dans une seule rubrique au niveau de l'état de résultat consolidé – Marge nette des activités d'assurance. Toutes les opérations réciproques s'y rattachant ont été éliminées sur cette marge.

Note sur l'état des flux de trésorerie**Note 14****Flux de trésorerie groupe**

(Chiffres en Millier de dinars)

	Déc - 2009	Var Trésorerie Filiales	BT	Secteurs Financier	Autres Secteurs	Déc - 2008
Activités d'exploitation						
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	174 728	1 937	172 791			292 890
Trésorerie groupe						
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	56			56	0	23
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-207 879		-208 406	-1 323	-30	260 235
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	438 652		437 796	4 916	34	178 520
<i>Dont trésorerie chez la Banque de Tunisie</i>	<i>4 094</i>			<i>4 060</i>	<i>34</i>	<i>1 480</i>
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	230 829	2 106	229 390	3 593	4	438 778
<i>Trésorerie groupe chez la Banque de Tunisie</i>	<i>2 158</i>			<i>2 155</i>	<i>3</i>	<i>4 664</i>

La préparation de l'état des flux de trésorerie consolidé consiste à cumuler les différents états des sociétés intégrées globalement et à procéder à l'élimination des opérations réciproques les plus significatives.

Les sociétés agissant dans le secteur des OPCVM ne disposent pas d'un état des flux de trésorerie. A cet effet, un tableau des flux a été calculé, conformément à la norme générale.

La situation de la trésorerie de début et de fin de période des comptes bancaires ouverts chez la BT est mentionnée en marge. La variation de ces comptes a été éliminée par la variation de la rubrique dépôts et retraits de la clientèle.

Rapport d'audit des états financiers consolidés de la Banque de Tunisie au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2009

Tunis, le 13 Avril 2010

***A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DU GROUPE BANQUE DE TUNISIE***

OBJET : Rapport d'audit des états financiers consolidés de la Banque de Tunisie au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2009

Messieurs,

En vertu de l'article 471 de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE », nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés dudit groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de 3.115.637 mille dinars et un résultat net de 77.946 mille dinars.

Les comptes consolidés étant arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis

et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « BANQUE DE TUNISIE » arrêtés au 31 Décembre 2009, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe « BANQUE DE TUNISIE », fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR
Fayçal DERBEL